PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Renouvellement du schéma régional de la protection juridique des majeurs et de l'aide à la gestion du budget familial :

Réunion de lancement des travaux
12/05/2026

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Schéma régional protection juridique des majeurs et accompagnement des familles

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordre du jour

-Propos introductifs :

- Monsieur RICHARD,
- Magistrats ;
- Monsieur FERLIN.

-Schéma 2021- 2026 Bilan synthétique en demi-teinte

-Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

- Dans quel contexte s'inscrit son renouvellement?
- Partage de la méthodologie de pilotage
- Intervention des prestataires associés

-Schéma 2027-2031 Lancement de la co-construction

1. Propos introductifs

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

EMMANUEL RICHARD

Directeur régional adjoint
Responsable du pôle solidarité insertion
DREETS Hauts-de-France

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

MESDAMES ET MESSIEURS
LES MAGISTRATS DES HAUTS-DE-FRANCE

TRIBUNAUX JUDICIAIRES, COURS D'APPEL, PARQUETS

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

MONSIEUR KÉVIN FERLIN

MEMBRE DE L'ASSOCIATION NOUS AUSSI – DÉLÉGATION DE ROUBAIX-TOURCOING ;
ASSOCIATION DE PERSONNES CONCERNÉES

« parole d'une personne concernée »

Schéma 2021- 2026 Bilan synthétique en demi-teinte

Rappel des orientations 2021 - 2026

27 Fiches-Action articulées autour de 5 axes

- Axe 1 - Anticiper les mesures de protection et soutenir l'accompagnement familial: 4 FA
- Axe 2 – Garantir une offre d'accompagnement variée et ajustée aux besoins : 9 FA
- Axe 3 – Soutenir la qualité de l'accompagnement tutélaire : 8 FA
- Axe 4 – Faciliter l'accès à l'information et au numérique : 4 FA
- Axe 5 – Renforcer le pilotage inter-institutionnel : 2 FA

Rappel des orientations 2021 - 2026

Nos réussites

- Information et soutien aux tuteurs familiaux : une structuration en développement continu
- Soutien de la qualité de l'accompagnement :
  - Guide bien coopérer
  - Groupe éthique
  - Prise en compte des conditions de travail
  - Webinaires
  - Inspection/contrôles
- Faciliter l'accès à l'information et au numérique : site internet – fiches FALC
- Une offre en développement : services délégués aux prestations familiales – mandataires individuels - services pour répondre aux besoins de la région

Rappel des orientations 2021 - 2026

Nos réussites – illustrations par l'évolution du besoin et de l'offre

Mesures judiciaires d'accompagnement à la gestion du budget familial

au 31/12/2023 : 1 842 mesures ouvertes en Hauts-de-France

au 31/12/2025 : 2 169 mesures ouvertes en Hauts-de-France

Source : Agrégation régionale des comptes administratifs (application e-FSM)

Services délégués aux prestations : Capacité autorisée et déclarée

Département	Capacité DPF autorisée au 31/12/2025	Capacité déclarée au 31/12/2023	Capacité déclarée au 31/12/2025	Delta volume 2025 - 2023
02	123	124	131	7
59	800	898	1 020	122
60	500	181	225	44
62	756	455	560	105
80	181	184	233	49
Total général	**2 360**	**1 842**	**2 169**	327
Source FINESS 05.01.2026		Source : e-FSM Agrégation régionale des comptes administratifs		

Rappel des orientations 2021 - 2026

Nos réussites – illustrations par l'évolution du besoin et de l'offre

Ouverture d'habilitations familiales :

au 31/12/2023 : 3 045 mesures ouvertes en Hauts-de-France

au 31/12/2024 : 3 246 mesures ouvertes en Hauts-de-France

Source : Chiffres de la Justice 2023-2024

Personnes sous mesure de protection (tutelle et curatelle) :

au 31/12/2023 : 71 577 personnes en Hauts-de-France /part PA 14%

au 31/12/2024 : 72 229 personnes en Hauts-de-France / part PA 13 %

Source : Chiffres de la Justice 2023-2024 / Population protégée au 31 décembre, par sexe

Rappel des orientations 2021 - 2026

Nos réussites – illustrations par l'évolution du besoin et de l'offre

Évolution de l'offre PJM

- Services mandataires judiciaires : + 4 365 mesures

2023 : Appel à projet	2024 : Appel à projet	2025 : Extension non-importante
Pas-de-Calais **+ 1 200 mesures**	Nord : **+ 1 500 mesures**	Somme : **+ 1 665 mesures**

- Mandataires judiciaires exerçant à titre individuel : + 62 agréments

De nouveaux agréments par appels à candidatures (AAC)

2021 :	2022 :
Aisne : AAC + 3 agréments	Nord : AAC +36 agréments
Oise : AAC + 3 agréments	Pas-de-Calais : AAC + 17 agréments
	Somme : + 3 agréments

2026 : AAC pour agréer de nouveaux mandataires individuels » : Départements de la Somme (+4) et du Nord

Rappel des orientations 2021 - 2026

Nos axes d'amélioration

- Information et soutien aux tuteurs familiaux : consolidation
- Soutien de la qualité de l'accompagnement : l'appui des professionnels peut encore se renforcer dans l'interconnaissance, la gestion des situations complexes
- L'offre diversifiée encore insuffisante : accompagnement à la gestion du budget familial (AGBF) – mandataires individuels – préposés - services
- Une coordination Justice - cohésion sociale à stabiliser
- Une proximité multi partenariale à renforcer

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma

Les évolutions réglementaires au cours de la période précédente et à venir

- Loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie :
  - Service public départemental de l'autonomie (SPDA) ;
  - Prévention et lutte contre les maltraitances ;
  - Registre national de toutes les mesures de protection annoncé fin 2026.
- Formation initiale : Décret n° 2023-1379 du 28 décembre 2023
- Formation continue : Décret n° 2025-874 du 1er septembre 2025
- Décret relatif au registre des mandats de protection future : Décret n° 2024-1032
- Réforme des comptes de gestion : Loi n° 2019-222 du 23 mars 2019, décret n° 2024-659 du 2 juillet 2024 relatif au contrôle des comptes de gestion
- Instruction DIHAL/DGEF/DGCS du 17 juillet 2025 : signalement des évènements indésirables graves déclarés via la plateforme « démarche numérique »
- Projet de loi protection de l'enfance

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma

Les évolutions populationnelles

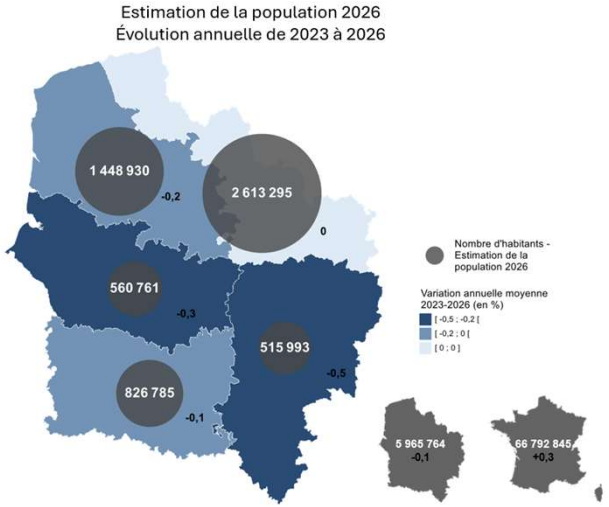

Estimation de la population 2026 par tranches d'âge

		0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et plus	Total
Aisne	population	121 440	111 258	129 974	96 518	56 803	**515 993**
	part	23,5%	21,6%	25,2%	18,7%	11,0%	100%
Nord	population	629 924	671 361	653 071	414 827	244 112	**2 613 295**
	part	24,1%	25,7%	25,0%	15,9%	9,3%	100%
Oise	population	207 926	189 461	218 983	135 071	75 344	**826 785**
	part	25,1%	22,9%	26,5%	16,3%	9,1%	100%
Pas-de-Calais	population	345 524	325 845	369 949	260 761	146 851	**1 448 930**
	part	23,8%	22,5%	25,5%	18,0%	10,1%	100%
Somme	population	125 280	133 054	139 342	100 971	62 114	**560 761**
	part	22,3%	23,7%	24,8%	18,0%	11,1%	100%
Hauts-de-France	population	1 430 094	1 430 979	1 511 319	**1 008 148**	**585 224**	**5 965 764**
	part	24,0%	24,0%	25,3%	**16,9%**	**9,8%**	100%
France métropolitaine	population	14 824 968	15 843 210	16 959 929	11 636 880	7 527 858	**66 792 845**
	part	22,2%	23,7%	25,4%	17,4%	11,3%	100%

Source : Insee - Estimations de population (résultats précoces arrêtés fin 2025)

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma

Projection populationnelle en 2031

Projection de la population des Hauts-de-France en 2031
Structure par âge

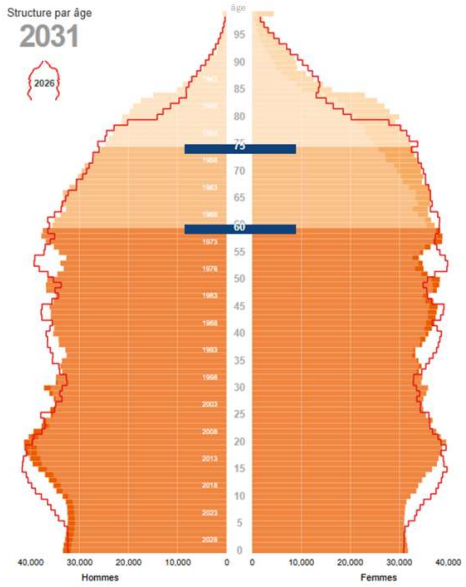

Dans la tranche d'âges 75 ans et plus, le nombre d'habitants en 2031 (barres horizontales orange) est supérieur à celui de 2026 (contour rouge), principalement sur les 80-85 ans

+14,9% soit environ 87 000 habitants de 75 ans et plus supplémentaires en 2031.
(+13,7% France métropolitaine)

Dans la tranche d'âges 60-75 ans, le nombre d'habitants en 2031 (barres horizontales orange) est légèrement inférieur à celui de 2026 (contour rouge).

-0,6% soit environ 6 000 habitants de 60-75 ans en moins en 2031.
(+1,8% France métropolitaine)

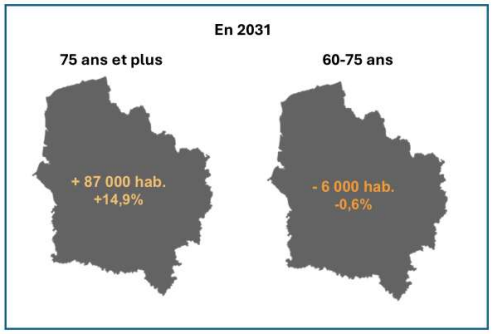

Source : Insee, estimations de population et projections de population 2021-2070, scénario central.

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma

Projection populationnelle en 2050

Projection de la population des Hauts-de-France en 2050
Structure par âge

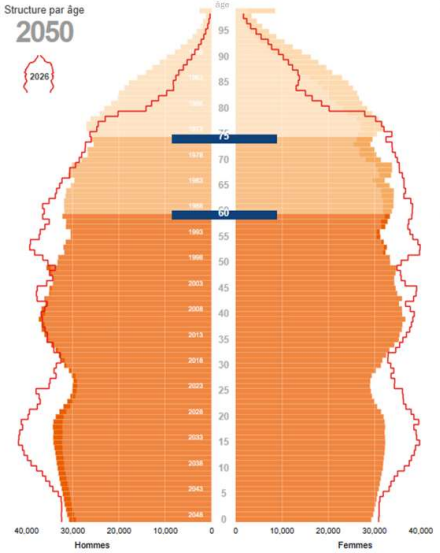

Dans la tranche d'âges 75 ans et plus, le nombre d'habitants en 2050 (barres horizontales orange) est nettement supérieur à celui de 2026 (contour rouge), sur tous les âges.

+42,8% soit environ 251 000 habitants de 75 ans et plus supplémentaires en 2050.
(+47,0% France métropolitaine)

Dans la tranche d'âges 60-75 ans, le nombre d'habitants en 2050 (barres horizontales orange) est inférieur à celui de 2026 (contour rouge).

-7,3% soit environ 73 300 habitants de 60-75 ans en moins en 2050.
(-2,1% France métropolitaine)

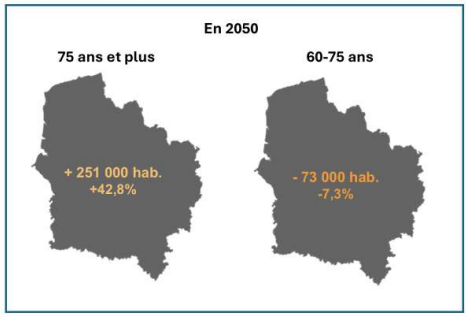

Source : Insee, estimations de population et projections de population 2021-2070, scénario central.

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma

Estimation du besoin en 2070

-Horizon 2070 : 2/3 d'ouvertures de mesures de protection juridique supplémentaires par an, en France (projection INSEE – Infostat Justice 09/2025)

-Principal facteur : hausse des personnes âgées de + 75 ans (+10 à 18 % selon scenarii)

• **Figure 3b. Projections des taux d'ouvertures de mesures de protection juridique par cour d'appel en 2070 selon le scénario central et haut d'espérance de vie**

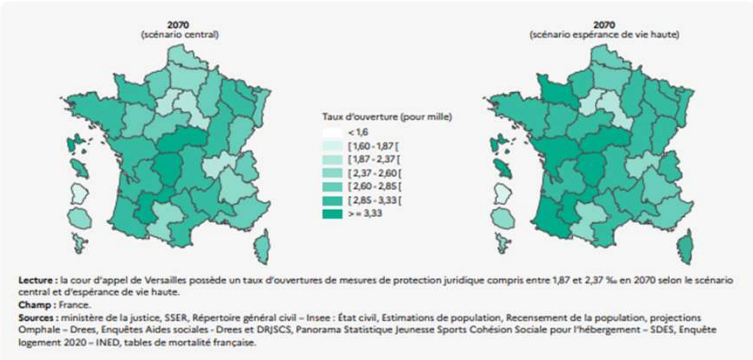

Lecture : la cour d'appel de Versailles possède un taux d'ouvertures de mesures de protection juridique compris entre 1,87 et 2,37 ‰ en 2070 selon le scénario central et d'espérance de vie haute.
Champ : France.
Sources : ministère de la justice, SSER, Répertoire général civil – Insee : État civil, Estimations de population, Recensement de la population, projections Omphale – Drees, Enquêtes Aides sociales - Drees et DRJSCS, Panorama Statistique Jeunesse Sports Cohésion Sociale pour l'hébergement – SDES, Enquête logement 2020 – INED, tables de mortalité française.

Projection de taux d'ouvertures de mesures, scenario central :

Juridications	2024	2070 Scenario Central
Cour d'Appel d'Amiens	1,55	2,58
Cour d'appel de Douai	1,59	2,49
Moyenne nationale	**1,65**	**2,87**

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma

Les besoins de protection de l'enfant

Une région aux indicateurs de précarité alarmant

-Taux de pauvreté en 2023 - INSEE

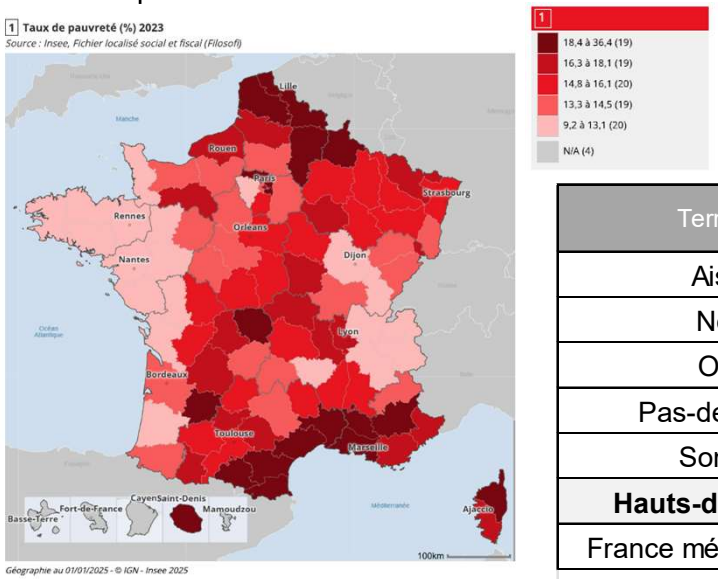

Territoire	Taux de pauvreté 2023
Aisne	19,4
Nord	20,7
Oise	14,5
Pas-de-Calais	19,1
Somme	17,3
Hauts-de-France	**19**
France métropolitaine	15,4
Source INSEE	

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma –

Les besoins de protection de l'enfant

Une région aux indicateurs de précarité alarmant

- Un taux de pauvreté qui touche davantage les plus jeunes
- Une augmentation du nombre de familles monoparentales

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge en 2023

	Taux en %
Moins de 18 ans	27,5
De 18 à 29 ans	22,3
De 30 à 39 ans	17,8
De 40 à 49 ans	17,8
De 50 à 64 ans	15,8
De 65 à 74 ans	12,1
75 ans ou plus	11,2
Ensemble	**19**

Type de ménages	Nombre de ménages			Population des ménages		
	2011 en %	2016 en %	2022 en %	2011	2016	2022
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**5 844 687**	**5 883 594**	**5 888 660**
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	67,2	65,6	63,1	4 958 490	4 943 725	4 872 391
Un couple avec enfant(s)	30,9	29,2	26,8	2 977 674	2 898 288	2 756 109
Une famille monoparentale	**9,7**	**10,5**	**10,9**	648 007	707 855	757 943

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma

Les besoins de protection de l'enfant

Une région aux indicateurs de précarité alarmant

-Taux de surendettement :

Caractéristiques de l'endettement en 2025 : Part dans l'endettement global (en %)

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Hauts-de-France	France hexagonale
Dettes financières : Dettes immobilières	28,7	21,0	30,2	18,5	27,1	23,2	25,7
Dettes financières : Dettes à la consommation	42,0	47,4	41,2	51,7	46,3	46,8	43,7
Dettes financières : Autres	1,5	1,8	1,3	1,8	1,5	1,7	1,8
Dettes de charges courantes : Dettes de logement	5,4	8,4	5,6	7,6	5,3	7,2	7,3
Dettes de charges courantes : Dettes d'énergie et de communication	4,3	4,7	2,6	5,8	3,3	4,5	2,5
Dettes de charges courantes : Autres	3,8	3,4	2,9	2,7	3,2	3,2	3,7
Autres dettes	14,2	13,4	16,2	11,7	13,3	13,5	15,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Dettes immobilières : Prêts immobiliers, Arriérés, Solde après vente de la résidence principale. Dettes à la consommation : Crédits renouvelables, Prêts personnels, Crédits affectés/LOA. Dettes de logement : Loyer et charges locatives, Charges de copropriété, Frais de maison de retraite/frais de maison spécialisée, Dépôts de garantie. Dettes d'énergie et de communication : Électricité, gaz, chauffage, Eau, Téléphonie, internet.

Source : Banque de France.

-Taux de non-recours :

Fin 2021, plus d'un tiers des foyers éligibles au revenu de solidarité active n'y recouraient pas

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma

Les besoins de protection de l'enfant

Une région aux indicateurs de précarité alarmant

-Aide sociale à l'enfance : Part des -21 ans bénéficiaires d'une mesure en 2023

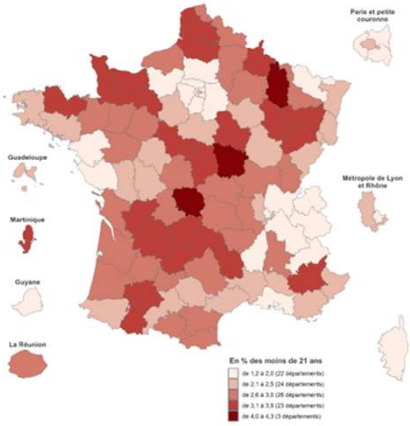

Au niveau national, la part des bénéficiaires d'une mesure d'aide sociale à l'enfance est de 2,3% parmi les jeunes de moins de 21 ans au 31 décembre 2023.

En Hauts-de-France, 4 départements présentent une part supérieure à la moyenne nationale :
Pas-de-Calais et Somme : de 3,1 à 3,9%
Nord et l'Aisne : de 2,6 à 3%
Source : DREES, enquête aide sociale, INSEE

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Dans quel contexte s'inscrit le futur schéma –

Les besoins de protection de l'enfant

La redistribution qui diminue de près d'un tiers le taux de pauvreté

Figure 1 : Répartition des foyers allocataires et montants versés par prestation dans les Hauts-de-France en 2023

Type prestation	Prestation	Montant versé (en millions d'euros)	Nombre moyen de foyers allocataires/mois
Insertion – Solidarité	Prime d'activité	1 085,0	467 400
	Allocation Adulte Handicapé	1 247,9	128 700
	Revenu de solidarité active	1 284,0	200 200
Logement	Allocation de Logement Familiale	294,9	77 900
	Allocation de Logement Sociale	395,4	170 600
	Aide Personnalisée au Logement	827,3	319 300
Famille	Allocation de Rentrée Scolaire	213,0	294 100
	Complément Familial	260,1	91 400
	Allocation de base	290,4	137 000
	Allocation de Soutien Familial	304,7	89 400
	Complément de libre choix Mode de Garde	325,4	75 500
	Allocations familiales	1 292,7	441 500

Source : Cnaf, fichier Allstat Fr6 décembre 2023 ; traitements Cnaf, Insee.

Figure 2 : Répartition des foyers allocataires selon l'âge du référent et la situation familiale dans les Hauts-de-France fin 2023

Modalités	Ens. ménages de la région	Foyers allocataires %
Tranche d'âge :		
15-39 ans	26,9	50,2
40-59 ans	37,8	39,1
60 ans ou plus	36,1	10,8
Situation familiale :		
Personne seule	37,0	45,2
Couple avec enfant(s)	26,8	33,4
Famille monoparentale	10,8	15,5
Couple sans enfant	25,5	5,9

Sources : Cnaf, fichier Allstat Fr6 décembre 2023 ; traitements Cnaf, Insee ; Insee – Recensement de la population 2022

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

- L'accompagnement des familles et la parole de la personne concernée : le CREAI
- L'articulation avec le service public départemental de l'autonomie : L'URIOPSS

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI des Hauts-de-France

Accompagnement des familles

Parole de la personne concernée

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI

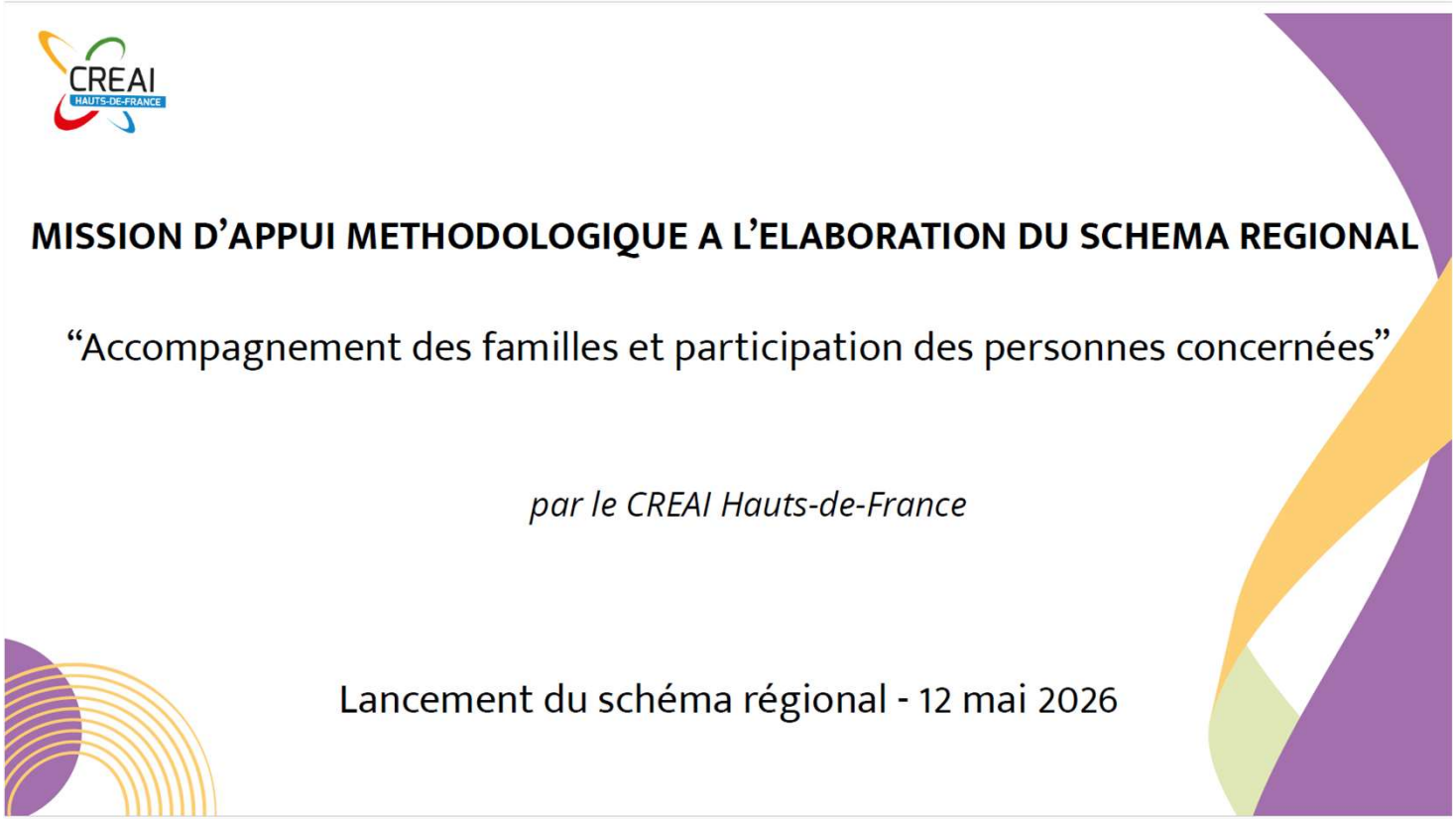

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI

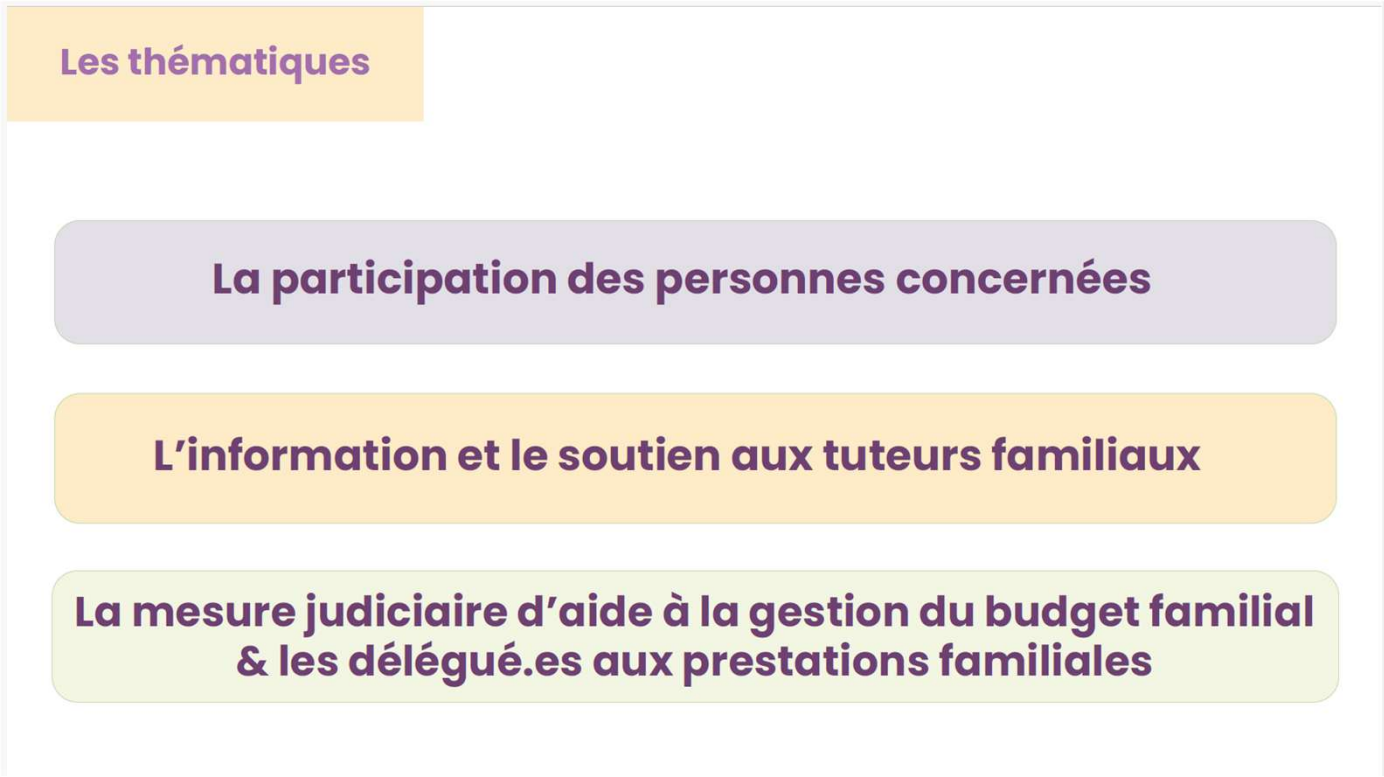

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI

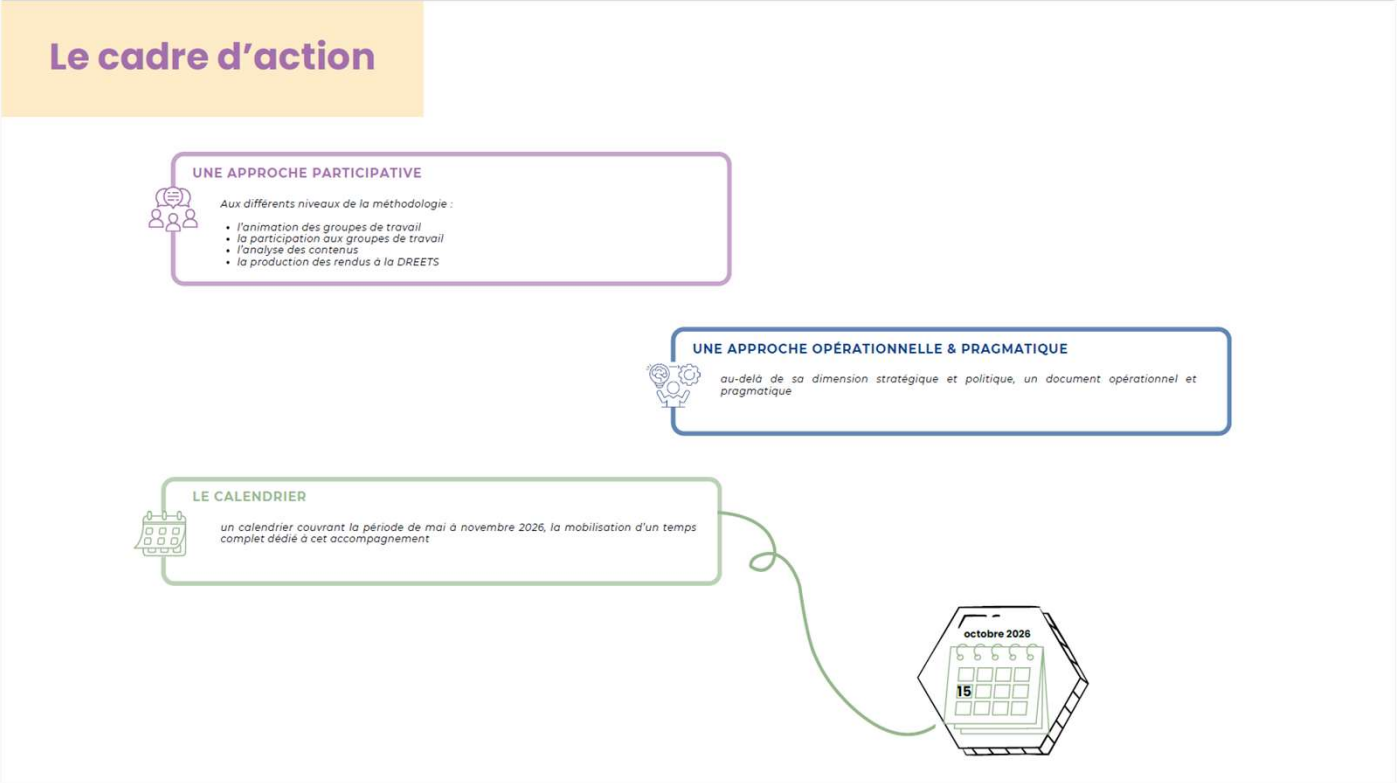

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les phases de travail

Les prestations sollicitées

CREAI

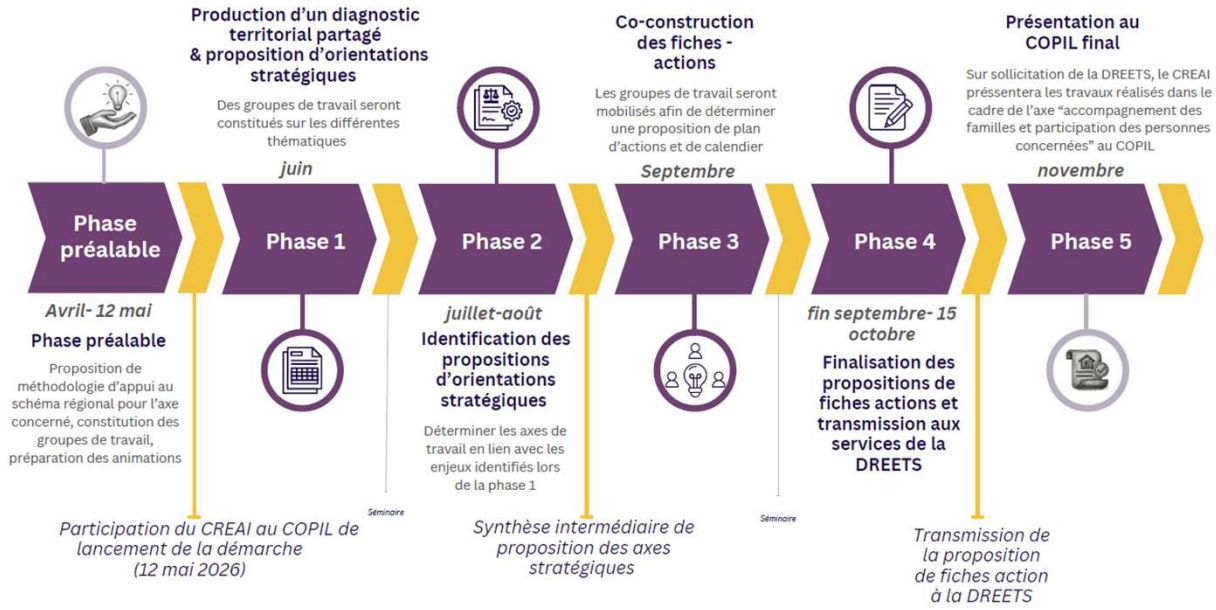

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI

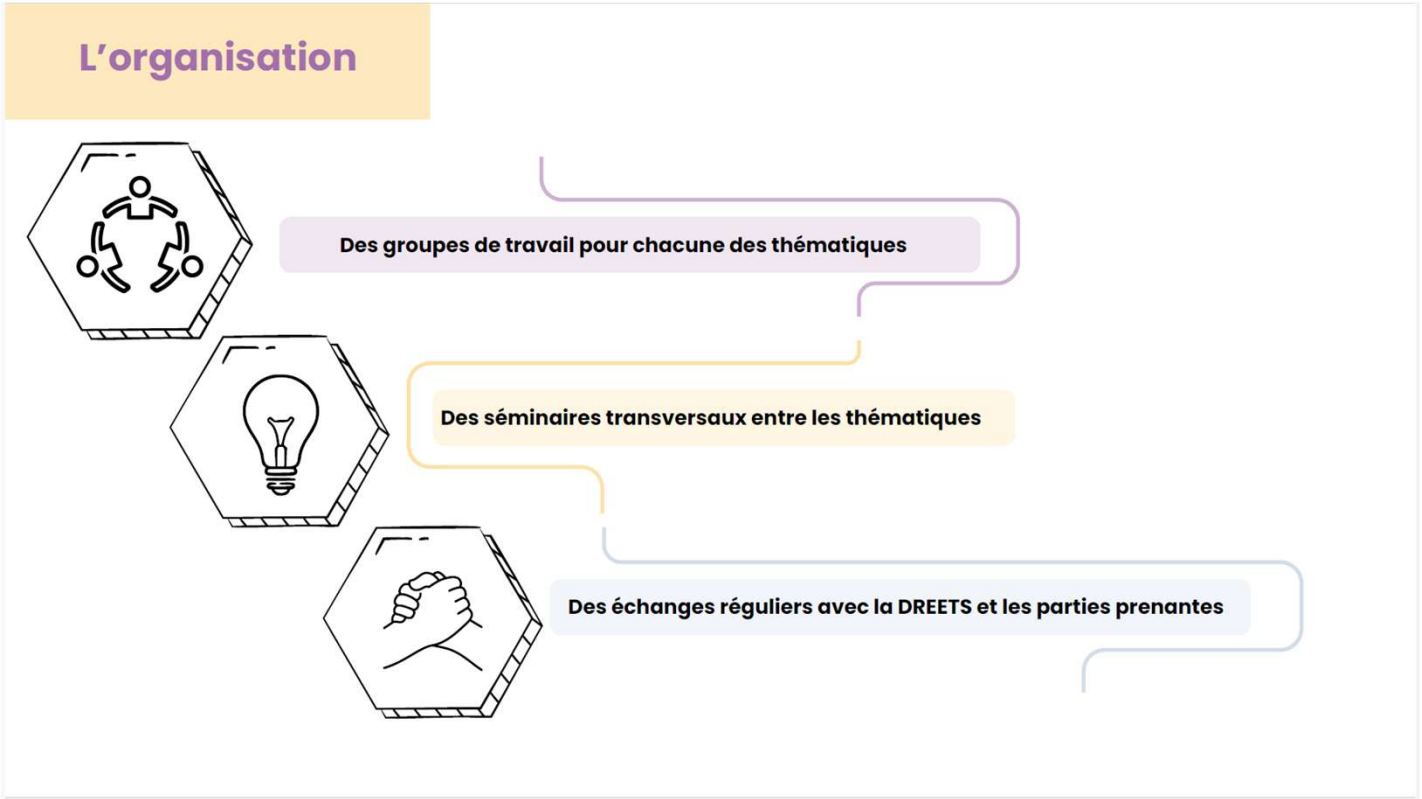

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI

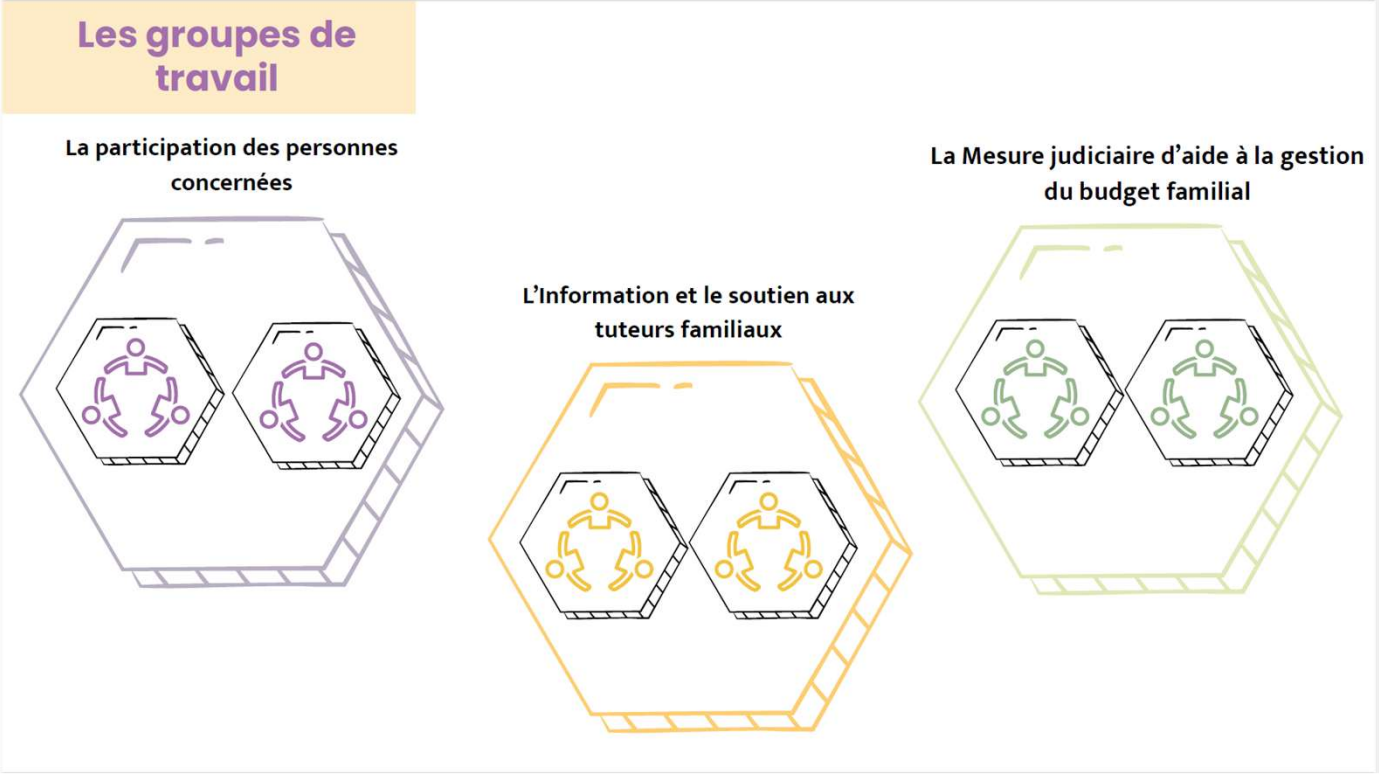

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI

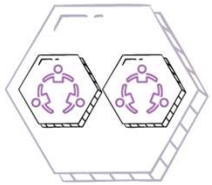

La participation des personnes concernées

Une co-animation : Kevin Ferlin & Steffi LHOMME

Des groupes composés de 5-6 personnes concernées ou qui ont été concernées par une mesure de protection juridique



Un groupe de majeurs protégés en Nord-Pas-de-Calais.
**Un premier groupe de travail prévu le 18 juin à Arras*

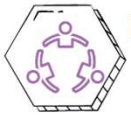

Un groupe de majeurs protégés dans l'Aisne, la Somme et l'Oise

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI

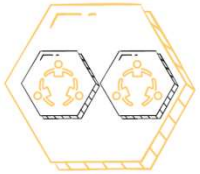

L'information et le soutien aux tuteurs familiaux

Une co-animation : Kevin Ferlin, Marine HAVERBEKE & Steffi LHOMME

Des groupes composés de 15 personnes



Un groupe composé d'acteurs pluriels (MJPM délivrant l'ISTF, coordinatrices ISTF, partenaires, familles)



Un groupe composé de personnes concernées par une mesure de protection, avec un protecteur familial

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI

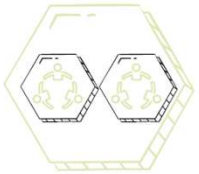

La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial

Une co-animation : Marine HAVERBEKE & Steffi LHOMME

Des groupes composés de 15 personnes



Un groupe composé des représentants du Carrefour Régional aux délégués aux prestations familiales



Un groupe composé d'acteurs pluriels (délégués aux prestations familiales, familles, représentant CAF, départements, juges)

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI

Les séminaires transversaux

Les séminaires transversaux

Une co-animation : Marine HAVERBEKE & Steffi LHOMME

Des groupes composés de 12 personnes et de personnes invitées

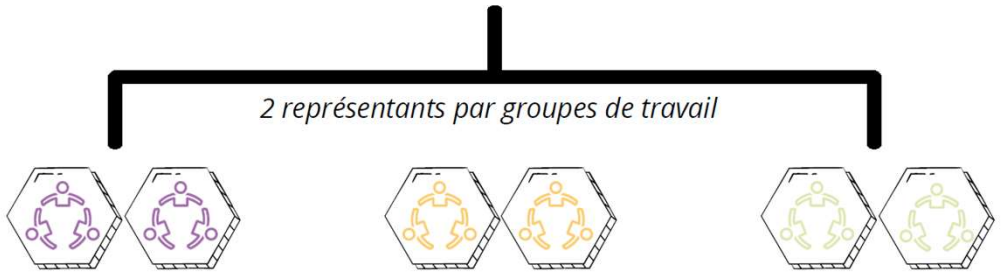

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

CREAI



Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

URIOPSS des Hauts-de-France

L'articulation avec le service public départemental de l'autonomie (SPDA)

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

URIOPSS



Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

URIOPSS

Contexte

D'une part, les **majeurs protégés** rencontrent des obstacles dépassant le cadre juridique : manque de **coordination interprofessionnelle**, méconnaissance de leurs droits par les acteurs du droit commun et réflexe de renvoyer systématiquement vers le **mandataire**.

D'autre part, la structuration progressive du **SPDA**, renforcée par les expérimentations menées dans les départements du 59, 62 et 80, confirme la place des MJPM au sein de ce dispositif.

L'un des enjeux du futur schéma sera de renforcer leur visibilité ainsi que l'interconnaissance pour favoriser une meilleure articulation avec l'ensemble des acteurs. Il s'agirait de passer d'une logique d'interventions juxtaposées à une architecture cohérente du soutien à l'exercice des droits.

Dans ce cadre, l'URIOPSS-HDF a été mandatée, par la DREETS HDF pour participer à la rédaction d'une fiche action du prochain schéma régional PJM, en lien avec le SPDA.

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

URIOPSS

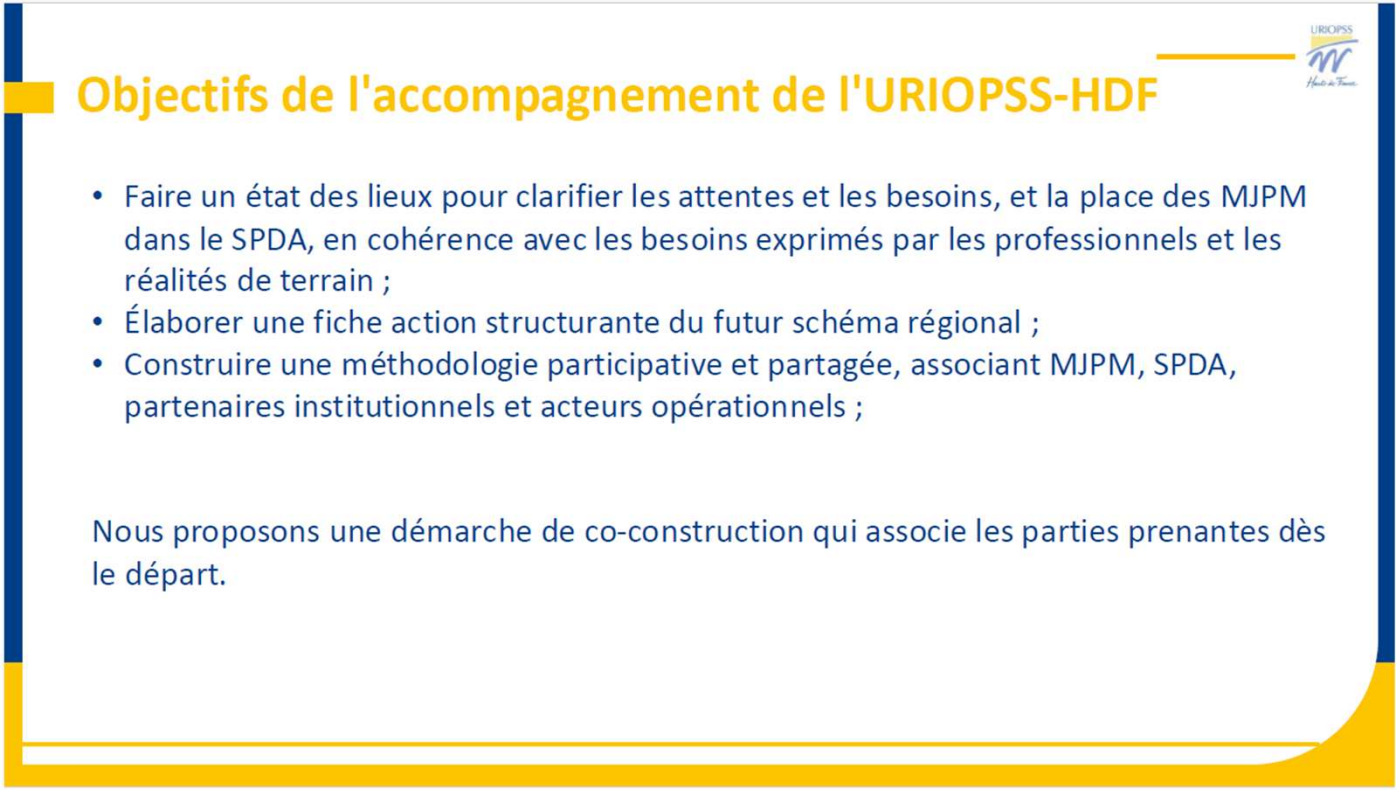

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

URIOPSS

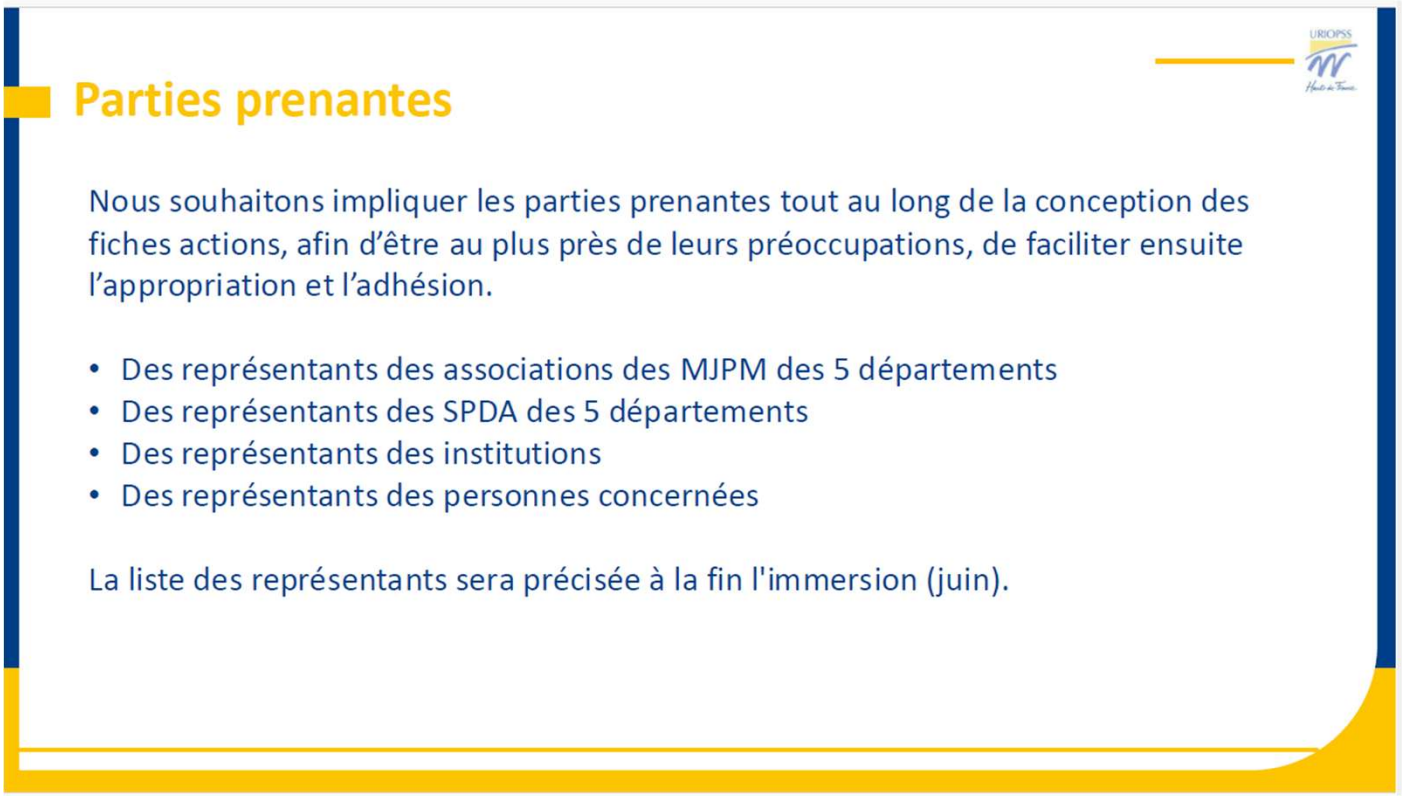

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

URIOPSS

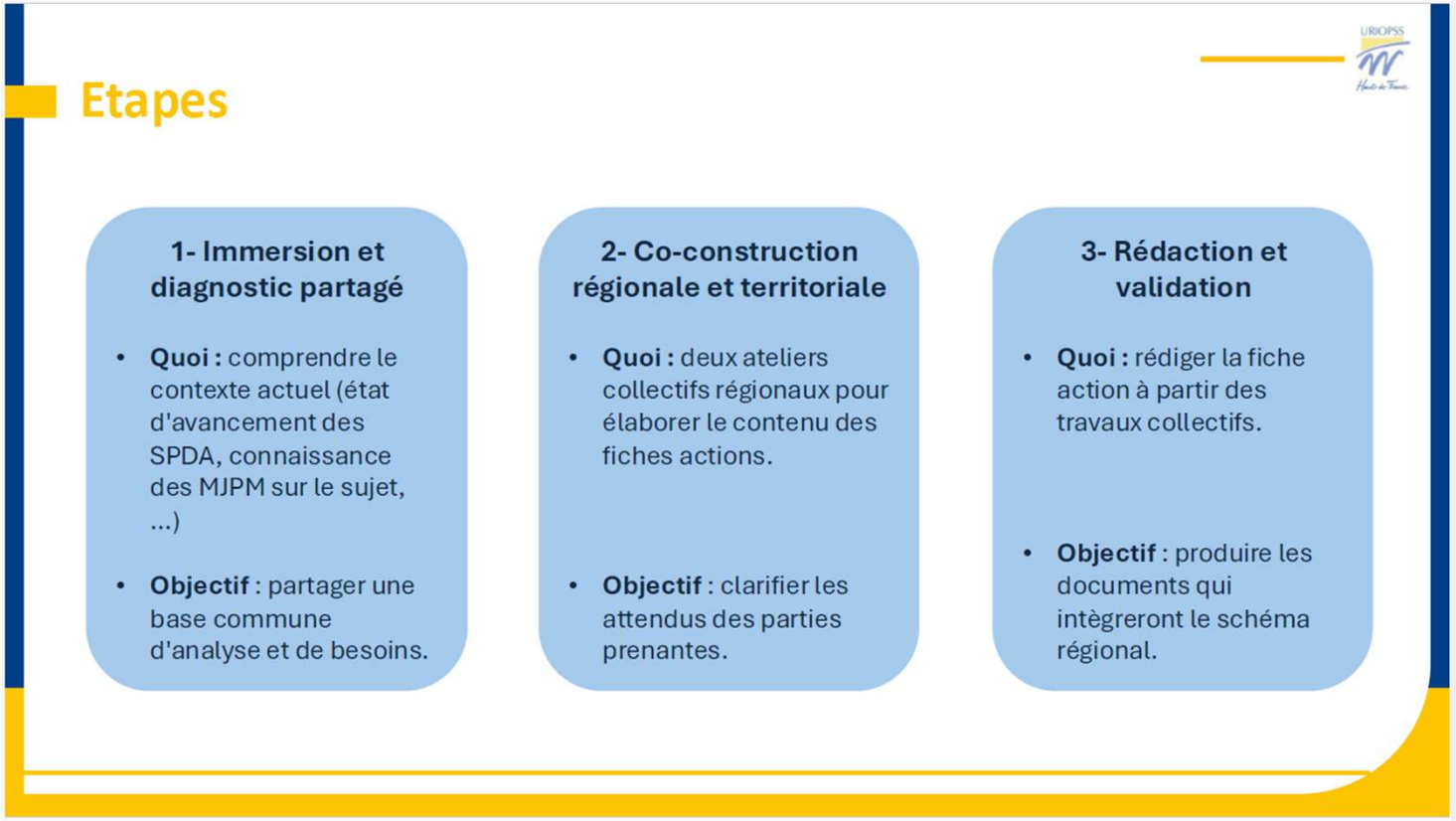

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

URIOPSS

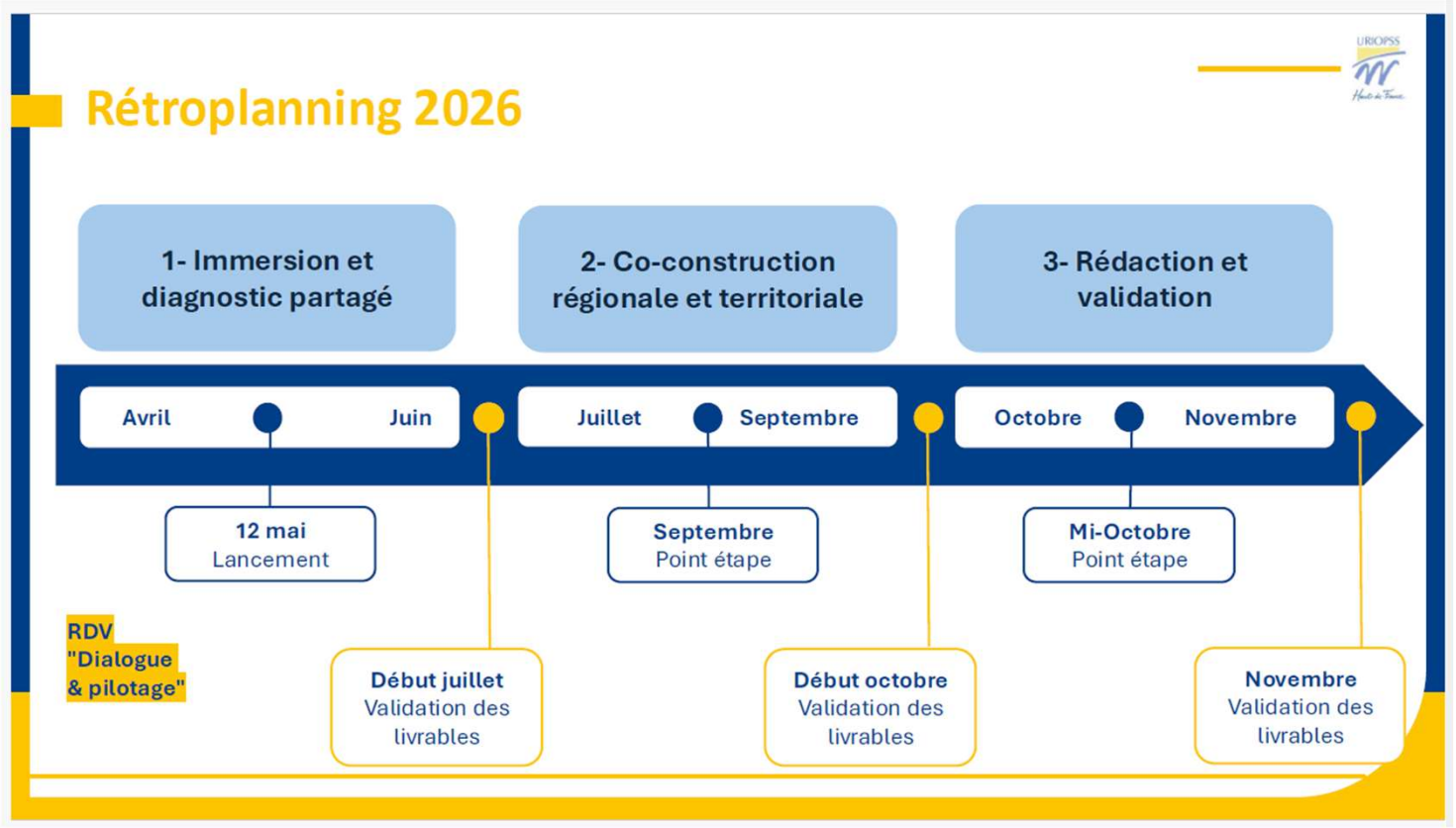

Schéma 2027-2031 et sa méthode d'élaboration

Proposition de méthode

Les prestations sollicitées

URIOPSS



Schéma 2027-2031 : lancement de la co-construction

Schéma 2027-2031 co-construction

Synthèse des retours des professionnels MJPM et DPF

De nombreuses contributions qui vont nourrir les groupes de travail

- Synthèse des réponses apportées dans le cadre d'un questionnaire en ligne

Points marquants	Difficultés rencontrées	Pistes d'amélioration
Complexité des situations	Charges de travail (nb mesures)	Financement
Importance des partenariats et de la coordination territoriale	Moyens humains et financiers	Soutien à l'exercice professionnel : formation, sensibilisation, analyse de pratique, organisation
Difficultés d'accès aux droits	Difficultés avec les partenaires / Complexité administrative	Amélioration des partenariats : ex interlocuteurs dédiés etc.
Evolution des publics	Manque de reconnaissance	Simplification administrative
Spécificité des accompagnements : ex des majeurs protégés hébergés en Belgique	Enjeu de la continuité d'accompagnement	Reconnaissance et attractivité

Source : Questionnaire DREETS

Schéma 2027-2031 co-construction

Synthèse des retours terrains des professionnels MJPM et DPF

Source : Questionnaire DREETS

- **Des partenariats à entretenir** pour favoriser l'articulation

Enjeux évoqués :

simplification-harmonisation des démarches et accès professionnels-partenaires,

coordination territoriale : offre de soins, logement,

partage des limites d'intervention de chaque partenaire etc.

- **Un soutien à apporter aux professionnels** face aux évolutions

Complexité croissante des situations qui appelle analyse de pratique et appui à la gestion de cas complexes, continuité de service (remplacement etc.)

Formation continue et besoins techniques identifiés : successions, santé mentale, addictions

Un enjeu de reconnaissance fort, tant pour les missions des mandataires judiciaires que pour les mesures judiciaires d'accompagnement à la gestion du budget familial.

Schéma 2027-2031 co-construction

Les thèmes issus des questionnaires



https://go.klaxoon.com/4S9PZ6D

- Participation des personnes concernées
- Accompagnement familial (DPF)
- Information et soutien aux tuteurs familiaux
- Protection juridique des majeurs (MJPM) : Proposition 4 groupes de travail -VOTE

THEMATIQUES Groupes de Travail PJM	OBJECTIFS STRATEGIQUES
Favoriser l'inter-connaissance	Mise en réseau des acteurs
Adapter l'offre	Adapter l'offre aux besoins du territoire
Soutenir la qualité	Soutenir la qualité de l'accompagnement
Coordination Transfrontalière	Adapter l'accompagnement aux spécificités de l'hébergement en Belgique

Calendrier prévisionnel
12/06/2026 matin
18/06/2026 après-midi
25/06/2026 après-midi
11/09/2026 matin
17/09/2026 après-midi
24/09/2026 après-midi

Schéma 2027-2031 co-construction

Perspectives

- Comité de pilotage – 11/2026 :

Objectif : Arbitrer les propositions issues des concertations (Groupe de travail)

- Recueil des avis consultatifs - 12/2026

- Publication du prochain schéma : 12/2026

Sous-réserve de dernier ajustement

- Suivi du schéma : Comité de pilotage annuel

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Schéma régional protection juridique des majeurs et accompagnement des familles